

POLITIQUES DÉPARTEMENTALES AGRICULTURE

Fier de son agriculture dynamique et diversifiée, le Département de Seine-et-Marne accompagne les acteurs de cette filière pour les aider à assurer leur pérennité et leur développement. Le projet inédit de la nouvelle restauration scolaire avec sa plateforme Approv'Halles à Provins permet de valoriser la production agricole seine-et-marnaises.

Une identité et une économie tournées vers l'avenir

Composante essentielle de l'identité seine-et-marnaise, comme en témoigne [la marque de territoire « Seine-et-Marne Vivre en Grand ! »](https://seineetmarnevivreengrand.fr/) (<https://seineetmarnevivreengrand.fr/>), l'agriculture représente **un atout essentiel** en termes de dynamisme économique du territoire et de maintien du paysage et de la vie locale en zones rurales.

C'est pourquoi le Département met en œuvre **une politique active de soutien et d'accompagnement** du secteur agricole seine-et-marnais, dont l'objectif est de garantir sa pérennité et de favoriser son développement économique.

340 000**hectares**

de surface agricole sur le territoire seine-et-marnais

6 000**Seine-et-Marnais**

travaillent dans l'agriculture et l'agroalimentaire.

1 435 400**€**

versés par le Département à la la Chambre d'Agriculture de Région Île-de-France pour favoriser le développement agricole sur le territoire

+ 392 000**€**

dédiés par le Département depuis le début du mandat aux investissements agricoles (52 agriculteurs aidés)

Le soutien du Département à la profession se traduit par **aides directes aux agriculteurs** et par la mise en œuvre de solides partenariats avec les institutions et associations « relais » de la profession agricole sur le terrain. De nombreuses aides sont versées aux investissements agricoles pour poursuivre l'accompagnement des agriculteurs dans le but de moderniser leur exploitation. Le Département apporte aussi des investissements agricoles **à vocation environnementale**.

En outre, le Département aide les agriculteurs touchés par des **inondations non naturelles** au travers du fonds d'indemnisation agricole relatif aux zones inondables 105 000 € dédiés dans ce cadre.

240 000

€

c'est le montant total des aides aux investissements agricoles à vocation environnementale depuis le second semestre 2021

180 000

€

d'aides versées à 66 agriculteurs dans le cadre des Mesures agro-environnementales et climatiques depuis le second semestre 2021

105 000

€

c'est le montant des aides versées aux agriculteurs touchés par des inondations non naturelles

La plateforme Approv'halles

En partenariat avec la Région Île-de-France, le Département va mettre en place une plateforme d'approvisionnement des cantines des collèges et des lycées de l'Est francilien en produits issus de l'agriculture seine-et-marnaise. Située à Provins, **la plateforme Approv'halles** a pour objectifs de :

- valoriser **la production agricole seine-et-marnaise**, renforcer la filière et proposer aux collégiens une offre alimentaire locale et de qualité ;
- Répondre aux **obligations en matière d'alimentation durable**, qui ont émergé de la loi EGALIM en 2018, de fourniture, dans la restauration collective, de 50% de produits de qualité labellisés dont 20% de bio, avec un repas végétarien par semaine.

La plateforme Approv'Halles permettra ainsi de transformer, conditionner et stocker de la viande de volaille, des fruits, des légumes et des desserts laitiers à destination des cantines de 300 collèges seine-et-marnais et lycées de la Seine-et-Marne, du Val-de-Marne et de la Seine-Saint-Denis.

Cette plateforme s'inscrit dans le projet de la nouvelle [restauration scolaire « Seine-et-Marne fraîcheur »](#). Une fois opérationnelle, cette plateforme fournira les cantines scolaires en **produits locaux, frais et de saison**, et constituera ainsi un nouveau débouché pérenne pour les agriculteurs seine-et-marnais.

72

%

des Seine-et-Marnais sont satisfaits de la mise en place d'une plateforme d'approvisionnement en produits locaux des cantines des collèges

15

millions

de repas distribués par an

48

M€

c'est le montant de la construction de la plateforme devrait s'achever au printemps 2024

Brochure mi-mandat



Créé le: 17/08/2020

- Mis à jour le : 10/04/2024